



Le Mot du Maire

Chères Babyloises, Chers Babylois,

L'action, la motivation estampillées d'une sobriété réfléchie et positive restent toujours être au cœur de l'exercice du mandat de chacun de vos élus.

Revenons sur ces moments d'animation, de convivialité, de découverte, de partage, ... qui viennent égayer notre village, rassembler petits et grands et permettent ainsi de se divertir, de renforcer le lien social et le dynamisme de notre village. Tous ces événements, ces initiatives festives, ces animations organisées par notre Commune ou par l'Amicale Villageoise de Baby créent une ambiance conviviale et chaleureuse.

Ces festivités sont toujours l'occasion de nous retrouver afin de partager des moments agréables. Efforçons-nous de maintenir ce lien.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué tant à l'organisation qu'à la réussite des événements qui ont rythmé notre été.

Dans un tout autre domaine relatifs à nos programmes de travaux structurants, l'esprit général de nos actions et des choix faits ou à faire consiste à opérer invariablement et dans les limites de préservation de notre équilibre financier empreint de prudence et de sobriété, une mise en valeur du patrimoine de notre Village de BABY en privilégiant l'essor technologique, le renforcement de l'approvisionnement, l'économie d'énergie et en parallèle une amélioration réfléchie du cadre de vie et du confort de nos habitants, et ce dans un environnement sécurisé.

C'est ainsi que tout en maîtrisant le poids du coût de notre programme global de travaux (*obtention de subventions départementales ou présentation de dossier Amendes de Police*), notre souci constant est de donner à notre Village des moyens d'action efficaces pour la concrétisation, l'adaptation et la mise en œuvre de notre politique évolutive de « sobriété positive ».

Le chantier de réaménagement, d'embellissement et de rafraîchissement des locaux communaux (*Mairie et salle communale*) devrait, sauf modification du calendrier, être exécuté au premier trimestre 2025. Ces travaux donneront à notre bâtisse une note de modernité, de contemporanéité et de doter notre salle communale d'équipements mieux adaptés.

Notre autre chantier de pose de bordures rue de la Haute Borne sera réalisée courant 2025.

Après réalisation de travaux structurants (de 2017 à 2025) réalisés pour remplacer nos équipements publics, sécuriser notre territoire en tenant compte des enjeux énergétiques, environnementaux et de sobriété, soutenir les mobilités douces et enfin entretenir le bâtiment de notre Mairie, nous nous interrogeons sur l'opportunité de mettre en chantier les projets proposés par certains de nos administrés, projets qui flirtent plus avec le divertissement et les loisirs agréables pour l'un d'entre eux d'une touche culturelle.

C'est ainsi que notre Conseil Municipal a décidé de mettre à l'étude (faisabilité, financement) ces deux nouveaux projets qui, somme toute, devront répondre à notre ambition et notre souci permanent de maîtrise de nos dépenses et par leur réalisation, de rendre le territoire de notre village accueillant et dynamique, savoir :

- Le premier projet consisterait en la mise en chantier d'un boulodrome sur un espace aménagé pour la pratique de jeux de boules et de quilles divers et variés (*pétanque, boule lyonnaise, boule bretonne, jeu provençal, mölkky, etc.*).



Dès lors, il convient de s'interroger sur son lieu d'implantation qui devra répondre aux enjeux de tranquillité du voisinage immédiat, ses modalités de réalisation sur notre territoire communal et de se poser la question de l'opportunité de disposer à demeure d'un boulo-drome utilisable par le plus grand nombre, par tous temps et en toutes saisons.

C'est dans ce contexte que nous devons approfondir la question du niveau de fréquentation de cette installation par nos administrés, leurs amis et autres, de sa réelle propension à attirer les amateurs, les passionnés comme les professionnels et de faire de cet aménagement un lieu de rencontre, un prétexte au jeu, à la compétition, à la détente, au partage à la convivialité et ce pour le plus grand nombre et ce de façon pérenne.

Disposer sur le territoire même de notre commune d'une structure abritée de loisir dont l'entretien et la préservation en bon état devront être assurés par l'utilisateur lui-même (*la Commune ne disposant pas d'un service technique*) : Est-ce là un gage de succès, de fréquentation et d'attractivité à moyen et long terme ?

- Le second projet porte sur la création et l'installation d'un espace « Boite à livres » à l'entrée de notre Village (*sur la face perpendiculaire à la rue Grande de l'historique abri bus situé sur la rue du Noyer Vert*) et d'une autre « Boite à livres » à proximité immédiate du bâtiment de la Mairie (*sous ou à proximité du préau*) Il convient de réfléchir au style de structures afin de les rendre attractives, pratiques et protégées des intempéries.

Tous ces projets doivent, dans leur réalisation, être examinés sous l'angle de notre souci constant d'une gestion responsable de nos ressources, garantissant ainsi la pérennité et le bien-être de notre collectivité comme de ses habitants.

Lors de l'examen de ces projets, il faut conserver à l'esprit que, comme toutes les Collectivités Locales, notre Village reste contraint à la plus grande prudence dans l'élaboration de son budget 2025.

Confrontées à des impératifs budgétaires de plus en plus strictes, comme toutes les Collectivités Territoriales, notre Village de Baby devra faire face à un défi important : maintenir un cadre de vie de qualité pour nos habitants tout en optimisant nos ressources qui vont être de plus en plus limitées.

Nous sommes obligés, de manière un peu plus contrainte chaque année, d'anticiper nos besoins futurs et de planifier notre budget en fonction de priorités réfléchies, de respecter nos engagements.

2024 est une année bien particulière, aucun territoire, aucun domaine n'a été épargné : les conflits internationaux, les événements climatiques graves, depuis la dissolution puis les législatives qui ont dessiné une Assemblée sans majorité, les difficultés rencontrées dans le choix d'un Premier Ministre et de son gouvernement, le contexte politique national, dans « *une France plus fracturée que jamais* » sans Projet de Loi de Finances pour 2025, est évidemment la préoccupation de tous, y compris celles de nos élus locaux.

Ces longs mois d'instabilité institutionnelle obligent notre Commune à adapter plus strictement encore sa politique de saine gestion financière car la question du niveau des dotations dont nous pourrions bénéficier reste entière.

Plus que jamais, notre Village devra gérer, avec une grande prudence et beaucoup de précaution, les investissements et dépenses de son futur budget en surveillant de près les remous institutionnels persistants.

Sauf modification du calendrier, les budgets devant être votés au plus tard avant le 15 avril 2025, avec pour certaines entités un Débat d'Orientations Budgétaires avant fin janvier 2025, il n'est pas évident de



dessiner une feuille de route lorsqu'on ne sait ni de quelles ressources notre Village ne disposera ni de l'enveloppe qui nous sera allouée ni quel sera le profil du volet finances locales du Projet de Loi de Finances à venir.

Si l'adoption définitive du projet de Loi spéciale (18/12/2024) disposition éminemment temporaire dont la promulgation sera suivie, au plus tard le 31 décembre, de celle d'un décret sur les "services votés", la menace n'a fait que s'éloigner un peu. Ce dispositif consécutif à la censure du gouvernement n'est qu'un pansement, y compris pour les Collectivités, qui ne pourront temporairement pas bénéficier de nouvelles subventions de l'Etat (notamment DETR ou du fonds vert).

Le contexte économique encore teinté d'une certaine inflation, de fermeture multiple de commerce qui font craindre des conséquences importantes en termes d'emploi sur certains territoires.

Face à des budgets qui seront de plus en plus serrés, chaque collectivité devra optimiser ses ressources tout en préservant la qualité de vie offert à ses habitants.

Avec une réelle constance, vos élus portent une attention forte à une gestion financière responsable et prudente. Pour ce faire, nous nous efforçons d'autofinancer nos investissements tout en mobilisant toutes les subventions permises et ce, sans avoir augmenté le taux de nos impositions (pour 2024, le taux des taxes directes locales a été maintenu au même niveau que celui des années précédentes).

En 2025 et pour les années à venir, face à la baisse annoncée des dotations allouées, serons-nous en mesure de maintenir la stabilité de nos taxes locales ?

Nous nous efforçons d'œuvrer avec pertinence et prudence à l'effet de concilier attentes des Babyloises et Babylois, impératifs financiers et avenir solide et prospère pour notre Village de Baby.

Enfin, dans un souci de communication en toute transparence, par le biais tant des affichages, de notre site internet villagedebaby.fr que de l'application [PanneauPocket](#), outil d'informations instantanées, nous communiquons sur nos actions et sur les actualités de toute nature qui pourraient être utiles à nos lecteurs et ce afin d'avoir un meilleur échange entre la municipalité et les habitants de notre Village.

Sachez que nous tenons à rester disponibles, à votre écoute tout en vous impliquant autant que faire se peut dans nos démarches.

Ainsi et comme nous vous y invitons inlassablement : vos idées, vos suggestions et vos retours sont précieux car ils participent à l'amélioration de votre quotidien et à la construction d'une commune à notre image.

N'hésitez pas à nous contacter pour partager vos avis, vos projets. C'est ainsi qu'ensemble, nous pourrions faire de notre Village un lieu vivant, dynamique et de partage.



À l'aube de ce Réveillon de fin d'année 2024, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes qui, nous l'espérons, donneront à chacun le bon ton pour ouvrir une nouvelle page sur 2025



Avec tout mon dévouement et celui de votre équipe municipale,

Le Maire
Dominique MIRVAULT
dominique.mirvault@villagedebaby.fr